

Votre interlocuteur  
**Nicolas Quiquerez**  
Conseiller en assurances et prévoyance

## Police

---

### **Assurance inventaire du ménage, responsabilité civile privée, bâtiment et cyberprotection** **Police no G-1310-3332**

---

#### **Preneur d'assurance**

Hasan Bytygi, chemin de l'Etang 24, 1543 Grandcour

---

#### **Données du contrat**

Début du contrat: 12.07.2021

Expiration du contrat: 31.03.2032

Proposition du: 12.07.2021

Remplace la police no G-1310-3332 avec début du contrat 01.04.2017

L'étendue de la couverture d'assurance est déterminée par le contenu de votre police et par les dispositions correspondantes des Conditions générales "Assurance ménage et bâtiment", édition 04.2021.

Les organismes assureurs sont la Mobilière Suisse Société d'assurances SA (ci-après la Mobilière), Bundesgasse 35, 3001 Berne, et Protekta Assurance de protection juridique SA (ci-après Protekta), Monbijoustrasse 5, 3011 Berne.

---

#### **Table des matières**

Paquet de services	2
Assurance inventaire du ménage – 1543 Grandcour, chemin de l'Etang 24	2 - 3
Assurance responsabilité civile privée	3
Assurance bâtiment – 1543 Grandcour, chemin de l'Etang 24	3
Assurance cyberprotection	3 - 4
Aperçu des primes	4
Conditions spéciales	4

---

---

## Paquet de services

En plus des couvertures choisies sont également inclus dans l'assurance:

- **Conseil et assistance sur place**  
Par votre conseillère personnelle ou votre conseiller personnel
- **24 h HomeAssistance / Appel d'urgence 00 800 16 16 16 16**  
Pour une aide immédiate en cas de sinistre; 24h sur 24, 365 jours par an, y compris l'ouverture de portes et le blocage de cartes en cas d'urgence
- **JurLine 0848 82 00 82 / Guide Juridique Numérique**  
Pour les premières informations juridiques par téléphone ainsi que pour l'accès au guide juridique numérique avec des articles, brochures, modèles et check-lists utiles : [mobiliere.ch/guide-juridique](http://mobiliere.ch/guide-juridique)
- **Protection juridique**  
Pour le droit contractuel selon les Conditions générales
- **Règlement des sinistres sur place**  
Par le service des sinistres de l'agence générale près de chez vous: simple et personnel

---

## Assurance inventaire du ménage – 1543 Grandcour, chemin de l'Etang 24

Type de bâtiment: Maison unifamiliale

Caractéristique du lieu de risque: au domicile

Franchise: CHF 200

---

### Inventaire du ménage, couverture de base

Somme d'assurance Valeur totale CHF 90 000

Avec adaptation automatique de la somme à l'indice national des prix à la consommation

Etat de l'indice à la conclusion du contrat: 108.00 points

Valeurs pécuniaires et frais: selon les Conditions générales

Risques assurés

- Risques supplémentaires
- Dégâts d'eau
- Vol par effraction, Détournement, Vol simple au domicile

---

### Vitrages du mobilier

Somme d'assurance globale

Risques assurés

- Bris de glaces  
Franchise: CHF 0

---

### Vol simple hors du domicile

Somme d'assurance Premier risque CHF 2 000

Risques assurés

- Vol simple hors du domicile
- Détérioration de bagages

---

## Casco ménage

Somme d'assurance Premier risque CHF 5 000

Risques assurés

- Détériorations, y compris dommages dus à l'effet du courant électrique
- Franchise en cas de détérioration de téléphones portables / tablettes: CHF 100

---

## Assurance responsabilité civile privée

Caractéristique du lieu de risque: au domicile

Cercle de personnes: Ménage à plusieurs personnes

Rapport de propriété au domicile: Propriétaire

Franchise: CHF 200

---

## Responsabilité civile privée, couverture de base

Somme de garantie CHF 5 000 000

---

## Assurance bâtiment – 1543 Grandcour, chemin de l'Etang 24

Type de bâtiment: Maison unifamiliale

Type d'usage risque principal: habité(e) en permanence

Franchise: CHF 200

---

## Bâtiment, couverture de base

Somme d'assurance Valeur totale CHF 530 000

Avec adaptation automatique de la somme à l'indice du coût de la construction

Etat de l'indice à la conclusion du contrat: 125.00 points

Frais et revenu locatif: selon les Conditions générales

Risques assurés

- Risques supplémentaires
- Dégâts d'eau, frais de dégagement inclus

---

## Vitrages du bâtiment

Somme d'assurance globale

Risques assurés

- Bris de glaces
- Franchise: CHF 0

---

## Assurance cyberprotection

Cercle de personnes: Ménage à plusieurs personnes

Franchise: CHF 0

## Cyberprotection

### Risques assurés

- Perte de données
- Cyberprotection juridique
- Dommages économiques

## Aperçu des primes

Assurance cyberprotection	CHF	75.75
Assurance inventaire du ménage – 1543 Grandcour, chemin de l'Etang 24	CHF	328.35
Assurance responsabilité civile privée	CHF	131.50
Assurance bâtiment – 1543 Grandcour, chemin de l'Etang 24	CHF	436.95
<b>Prime d'assurance</b>	<b>CHF</b>	<b>972.7</b>
<b>Taxes légales (Etat: 12.07.2021)</b>		
Droit de timbre	CHF	48.63
<b>Prime annuelle</b>	<b>CHF</b>	<b>1 021.18</b>

La prime est payable annuellement. Echéance: 01.04.

Le rabais famille est déjà pris en compte dans la prime.

## Conditions spéciales

### 950 Droit de résiliation annuel

En modification partielle des conditions générales, les deux parties peuvent résilier le contrat par écrit, au plus tard trois mois avant la fin de chaque année d'assurance.

Estavayer-le-Lac, 14.07.2021

Mobilière Suisse Société d'assurances  
Agence générale La Broye

  
Philippe Arrighi  
Agent général

## Article 12 de la loi sur le contrat d'assurance

Si la teneur de la police ne concorde pas avec les conventions intervenues, vous devez en demander la rectification dans les quatre semaines qui suivent la réception de la police, faute de quoi elle est considérée comme acceptée.